

**PROTOCOLE INTERNE SUITE AUX RECOMMANDATIONS FFG
REPRISE POST COVID19**

Gel hydro alcoolique mis à disposition au gymnase.

Lavage des mains obligatoire avant le début du cours et à la fin du cours et à chaque changement d'agrès et passage aux toilettes

Accueil des gymnastes au gymnase :

- **Le port du masque est obligatoire dans le hall de l'entrée et dans le gymnase pour toute personne autorisée à entrer (ex : Parents babygym)**
- **Prendre connaissance des affichages officiels de la FFG concernant les gestes barrières pour les gymnastes et leurs entraîneurs**
- **Entrée des gyms par la porte d'entrée principale du gymnase et sortie par la porte latérale donnant sur la piste d'athlétisme**
- **Les gymnastes attendent le début de leur cours devant l'entrée de la porte principale, leur entraîneur les fera rentrer par petits groupes.**
- **Entrée interdite aux parents et accompagnants, sauf pour la babygym 15/23 mois et les 2/3ans**
- Les gymnastes arrivent en tenue au gymnase, elles ne pourront pas se changer **car les vestiaires seront fermés,**
- Les gymnastes sortant des collèges et lycées pourront se changer rapidement dans les toilettes.
 - o Chaque gymnaste range ses affaires dans un sac personnel fermé,
 - o Tous les sacs d'un même cours devront être rangés à l'intérieur de la salle sur des emplacements,
- **Sac obligatoire** contenant :
 - o Une gourde ou bouteille d'eau individuelle à son nom,
 - o Un petit sac plastique refermable à son nom pouvant contenir de la magnésie, chaque gymnaste aura son petit bloc en début de semaine.
- Cheveux attachés **avant** d'entrer dans le gymnase,
- **Les lavabos ne pourront pas être utilisés pour remplir sa bouteille et ne serviront que pour le lavage de mains,**

Entraîneurs :

- Port du masque pour les entraîneurs si la distanciation est de moins de 1 mètre.

Cours :

- En travail statique 1m de séparation entre chaque gymnaste,
- En travail dynamique 2m de séparation entre chaque gymnaste,
- Les entraîneurs devront nettoyer le matériel utilisés après chaque changement d'agrès

Administration :

- **Pour toutes questions sur ce Protocole Interne, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou à demander à l'entraîneur de votre enfant**
- **bureau@gcmennecy.fr**

NOTA : ce document a été établi en **août 2020** en l'état des connaissances et des règles décidées par le gouvernement. Elles s'appliquent à tous. Ces règles sont susceptibles d'être réduites ou augmentées, en conséquence l'organisation des cours pourra en être modifiée. Une information sera alors diffusée.